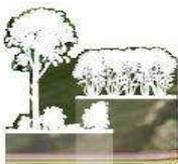


CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE DU HAUT-CABARDES ET DU HAUT-MINERVOIS

Bilan Programme Action 2010-2011



Préambule

La charte forestière de territoire du Haut-Cabardès et Haut-Minervois a été lancée en novembre 2005 avec des orientations stratégiques définies pour 4 ans. Ces orientations se sont déclinées chaque année en programmes d'actions concrètes. Le dernier programme dont voici le bilan s'est inscrit sur la période : 1er octobre 2010 au 30 septembre 2011.

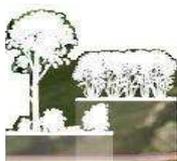
Le programme 2010 a été marqué par la poursuite de l'action foncière initiée en 2009 sur le petit parcellaire, deux actions sur le bois énergie, une troisième édition de la Fête de la Forêt et du Bois ainsi que par la fin du travail d'animation sur les grandes propriétés forestières du périmètre de la Charte.

Vous trouverez dans ce document un bilan des travaux 2010-2011, commenté et chiffré, ainsi qu'un bilan plus général du travail de la Charte sur ces 4 années de programmation en conclusion.

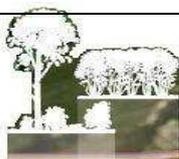


SOMMAIRE

• Préambule et sommaire	p 2
• Tableau de synthèse des actions	P 3
• Une année de transition basée sur un programme plus modeste	p 4
• Bilan détaillé par objectif	P 5
- Animation sur les propriétés de 10 Ha à 25 Ha.	P 8
- Participation au Guide bois bûche régional.	P 12
- Journées d'information sur les scies mobiles et la plaquette forestière	P 16
- Animation générale aux propriétaires pour favoriser l'exploitation	P 20
- Réalisation de meuble d'extérieur en bois pour les collectivités	P 25
- Réunion sur la production de châtaignes	p 30
- Réunion de promotion des petites chaudières bois	P 35
- Fête de la Forêt et du Bois	P 40
• Conclusion du programme 2010	P 45
• Annexe : Les avancées de la charte depuis son commencement	P 46



	Contenu	Année	Montant T.T.C	Avancement
OBJECTIF 1 : Amélioration des peuplements forestiers	1) Pas d'action cette année		0,00	-
OBJECTIF 2 : Garantir la mobilisation des bois	2) Animation sur les propriétés de 10Ha à 25 Ha	2011	3 650,00	REALISE
	3) Guide bois bûche	2011	4 935,00	NON REALISE
	4) Journées sciage mobile et place de la plaquette forestière dans le bois énergie	2011	3 927,00	REALISE
	5) Animation pour favoriser l'exploitation forestière	2010	3 796,00	REALISE
OBJECTIF 3 : Créer une filière bois châtaignier à l'échelle du territoire	6) Réalisation de mobilier bois	2011	5 011	REALISE
OBJECTIF 4 : Organiser / favoriser une filière châtaigne	7) Réunion sur la production de châtaignes	2011	3 811,00	REALISE
OBJECTIF 5 : structuration locale du bois énergie	8) Réunion de promotion des petites chaudières bois	2010	3 411,00	REALISE
OBJECTIF 6 : Organisation de l'accueil du public en forêt	9) Fête de la Forêt et du Bois	2009	8 153,00	REALISE
Total			36 694,00	



Une année de transition basée sur un programme plus modeste

Ce programme d'action est le quatrième et dernier programme de la séquence 2007-2010 pour laquelle les orientations stratégiques ont été définies en 2006. Ce programme clos ainsi différents axes de travail et s'est vu adapté une programmation plus légère pour finir les actions en cours sans lancer de nouveaux projets.

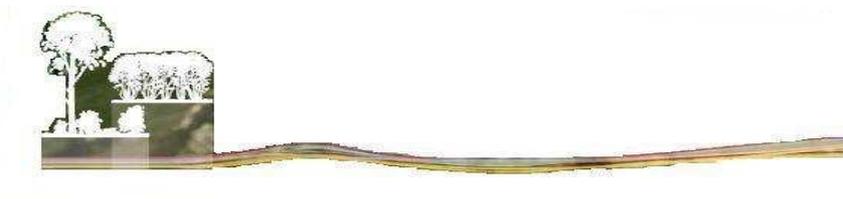
Deux facteurs externes ont contribué à limiter le travail de la Charte cette année :

- Le retard pris dans la réalisation de l'actualisation du schéma de desserte de la Montagne Noire qui aurait pu susciter des travaux spécifiques d'animation et qui ne sera fini que fin 2011.
- La réforme des collectivités locales qui a beaucoup sollicité les élus du territoire et limité leur implications ailleurs tout en générant un fort manque de visibilité sur les modes de fonctionnement des collectivités après 2011 et donc sur l'avenir de la Charte forestière.

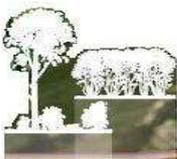
L'action de la Charte a donc concentré ses efforts en vue de terminer l'étude et l'animation des grandes propriétés forestières du périmètre de la Charte, reconduire la Fête de la Forêt, continuer les actions en faveur de la mobilisation de bois ainsi que de trouver un investissement adapté aux petites collectivités dans la filière bois de feuillus.

Le quatrième programme d'actions de la Charte a permis d'aboutir à des actions ayant des répercussions concrètes sur le territoire :

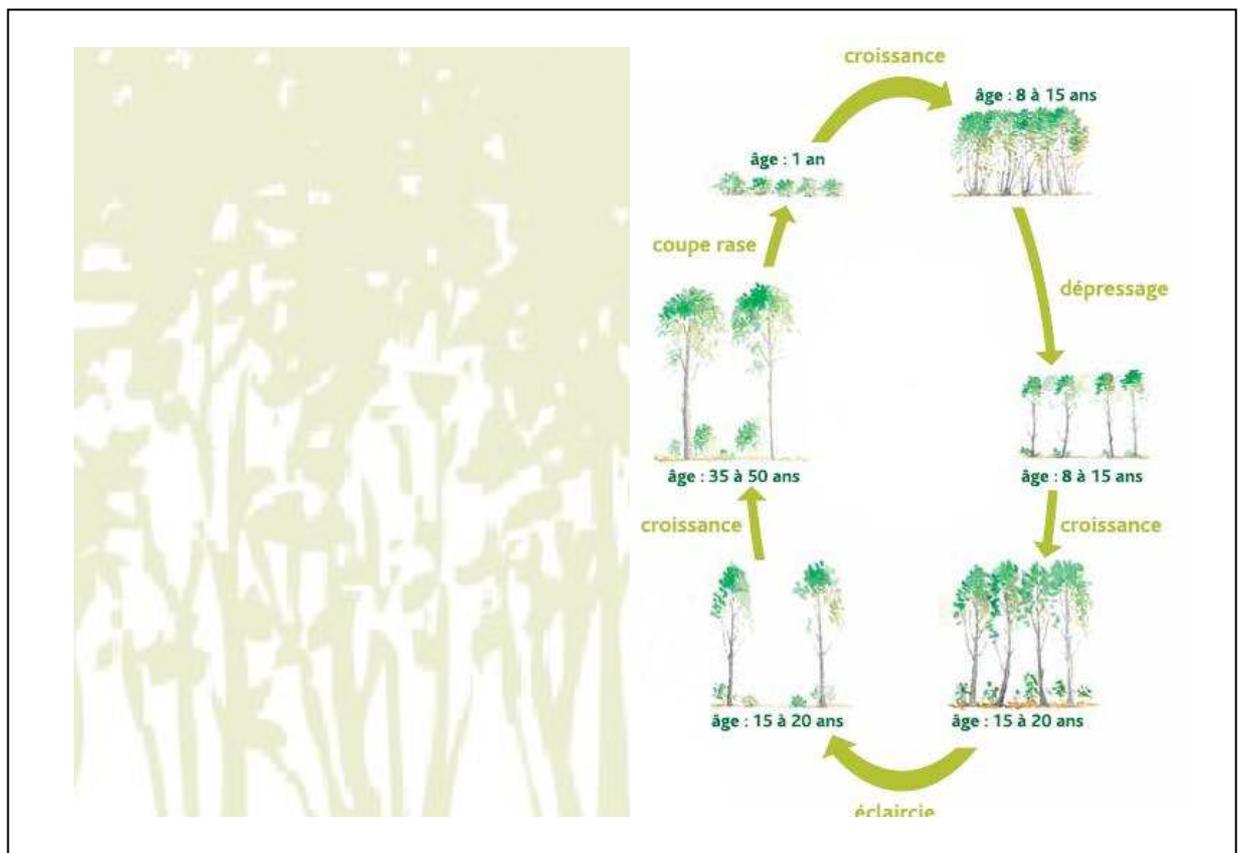
- Fin de l'étude des propriétés de 10Ha et plus et prise de contact avec leurs propriétaires.
- Deux journées de réunion en faveur de la mobilisation de bois.
- Une expérimentation d'investissement sur la filière bois locale à destination des élus à travers la réalisation de deux bancs en bois.
- Une réunion d'information sur la production de châtaignes.
- Une réunion de promotion des petites chaudières bois.
- La troisième édition de la Fête de la Forêt pour le grand public.



Bilan détaillé par objectif

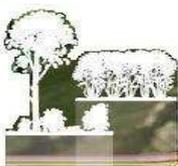


Objectif 1 : Amélioration des Peuplements Forestiers



Les objectifs sont décrits dans le document « Orientations et stratégies » de la charte.

- Aucune action cette année

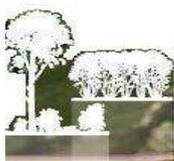


Objectif 2 : Garantir la Mobilisation des Bois



Cet objectif est décrit dans le document « Orientations et stratégies » de la charte

- **Animation des propriétés de 10 Ha à 25 Ha**
- **Guide bois bûche**
- **Journées d'information sciage mobile et plaquettes forestières**
- **Animation vers les propriétaires pour favoriser les travaux d'exploitation**



- Animation des propriétés de 10 Ha à 25 Ha

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Centre Régional de la Propriété Forestière de l'Aude (CRPF)

Objet initial de l'action :

- Mieux connaître les propriétaires potentiellement intéressés par l'exploitation forestière.
- Inciter ceux qui n'en ont pas déjà à réaliser des plans simples de gestion.
- Terminer le travail déjà engagé sur ces surfaces et clore ainsi l'objectif global de recensement des grandes surfaces et de contact des propriétaires de plus de 10Ha sur le territoire de la Charte.



Référence :

Appui technique aide à la décision aux propriétaires

Animation sur les 10Ha-25Ha (1^{ère} partie)

Animation RSA (plus de 25Ha sans PSG)

Avoir une vision d'ensemble de l'état de la gestion des grandes parcelles sur le territoire.

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

Les 5 propriétaires qui n'avaient pas pu être contactés faute de temps lors de l'introduction de cette action au programme précédent ont pu être contactés. Un travail d'étude cadastrale et de cartographie a été mené par le CRPF et vient compléter le travail global entrepris sur la grande propriété forestière sur le territoire de la Charte.



Cette année, les cinq propriétés étudiées représentent au total supplémentaire de 172 Ha.

Répercussions immédiates :

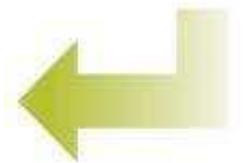
Connaissance du territoire de la charte sur les grandes surfaces.
Contact des propriétaires et relance de leur intérêt pour la sylviculture avec incitation à la réalisation de plan simple de gestion (PSG) volontaires dans les cas où aucun PSG n'a été établi ou relance si le PSG a été laissé à l'abandon (succession, ...).

Connaître plus finement où sont situés les grands ensembles, quelles essences sont concernées et si la gestion est dynamique.

Répercussions à long terme :

Permet d'établir une cartographie plus fine du territoire informant sur le découpage du foncier et sur les essences présentes qui bénéficiera aux autres futures actions sur la desserte et les contacts en vue de projets d'exploitation.

Permet de connaître les principaux propriétaires forestiers du territoire toutes essences confondues pour d'éventuelles communications ou actions ciblées. Les propriétaires de grandes surfaces sont les acteurs potentiellement les plus intéressés par les actions forestières de charte et qui sont les plus probablement capables de se saisir des outils que la charte peut leur proposer. C'est pourquoi ces acteurs du territoire sont aussi importants pour le travail de la charte.



Commentaires

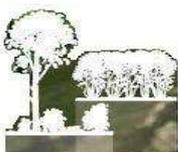
Avec cette dernière action de recensement et de contact aux propriétaires forestiers de plus de 10Ha, la Charte clos un travail de grande ampleur sur ses propriétés les plus importantes et donc les plus susceptibles d'être sujettes à exploitation forestière de par les meilleurs revenus potentiels qu'elles représentent.

Le diagnostic sommaire qui l'accompagne permet de dresser un état des lieux du potentiel réel de ces surfaces.



Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	0	0	0
Coûts travail animateur en euros TTC	0	0	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	3 650	3 650	0
Frais annexes (déplacements et courriers)	0	0	0
TOTAL TTC	3 650	3 650	0



FICHE EVALUATION ACTION
Animation des propriétés de 10 Ha à 25 Ha

GENERALITE

Objectif initial

Terminer cette action initiée en 2009 et participant à la connaissance générale des propriétés de plus de 10 Ha sur le territoire.

Objectif final

Mieux connaître les propriétaires des grandes surfaces boisées, celles qui sont le plus susceptibles de générer de l'économie.

Type d'action

- Sensibilisation, promotion
- Travaux
- Etude

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires

FINANCES

somme initiale

3650

somme utilisée

3650

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur

Le nombre de propriétaires touchés est faible mais il y a un travail important réalisé pour le diagnostic des surfaces et le contact avec le propriétaire.

partenaire 1.....

partenaire 2.....

partenaire 3.....

BILAN

satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier* terminée



- Guide Bois Bûche



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

CRPF de l'Aude

Objet initial de l'action :

- Sensibiliser les propriétaires forestiers à la valorisation énergétique de leurs bois de faible qualité.
- Proposer une illustration locale à cet outil régional de sensibilisation.

Référence :

Conseil et aide à la décision aux propriétaires, journées de sensibilisation et de formation des propriétaires.

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

L'aboutissement du travail sur les pages locales du guide régional de promotion du bois bûche dépend de l'avancement du projet au niveau régional. C'est en effet le document régional qui doit donner le cadre et la forme qui seront appliqués aux pages locales.

A l'heure de la rédaction de ce bilan, le guide régional n'est pas achevé, sa rédaction a pris du retard et il sera réalisé courant 2012. En conséquence aucun bilan général ne peut encore être fait de cette action.



Outil pratique de valorisation des bois de faible qualité feuillus



Relance de l'intérêt des propriétaires avec une proposition de nouveau débouché



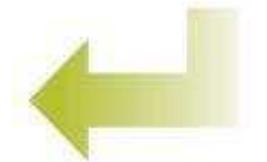
La part d'animation dévolue à ce travail est cependant terminée, avec un recensement des acteurs propriétaires et forestiers locaux actifs dans le bois bûche en Montagne Noire et qui seront susceptibles de constituer des témoignages de cette activité sur le périmètre de la Charte forestière. Un travail de photographie et de contact avec les témoins pressentis est également inclus dans cette animation.

Répercutions immédiates :

Cette action devra permettre de sensibiliser les propriétaires forestiers et les consommateurs de bois de chauffage à la possibilité de valorisation de leurs bois et à la qualité des produits bois bûche.

Répercutions à long terme :

L'objectif à long terme est de renforcer l'utilisation de bois pour le chauffage et ainsi l'économie locale autour de cette ressource.



Commentaires

L'action du CRPF suit un calendrier régional qui devrait voir une première réunion de travail fin février 2012 sur le sujet. Les financements de la Région Languedoc Roussillon et du Conseil Général de l'Aude pour cette prestation seront valables encore quelques mois.

Reste à réaliser

Action qui reste à finaliser. La rédaction des pages locales du guide est conditionnée à celle du guide en lui-même qui a pris du retard au niveau régional.

L'action devrait se dérouler approximativement sur le début de l'année 2012.

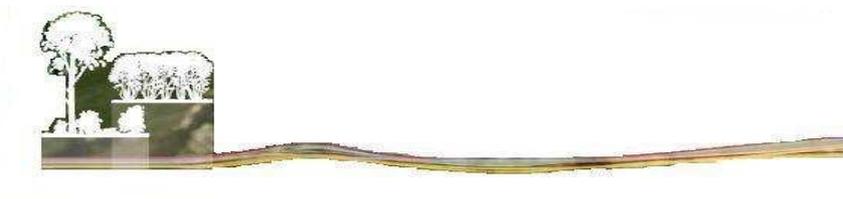
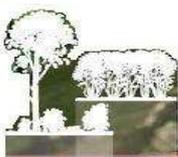


Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	10	10	0
Coûts travail animateur en euros TTC	1 285	1 285	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	3 650	0	3 650
Frais de déplacements	0	0	0
TOTAL TTC	4 935	1 285	3 650



FICHE EVALUATION ACTION
Guide bois bûche

GENERALITE

Objectif initial

Réaliser des pages locales Haut-Cabardès et Haut-Minervois pour le guide régional sur le bois bûche.

Objectif final

Faire la promotion du bois bûche comme bois de chauffage à l'échelle régionale.

Type d'action

- Sensibilisation, promotion
- Travaux
- Etude

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires

FINANCES

somme initiale	3650
somme utilisée	0

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur L'action n'est pas encore finie, elle a pris du retard avec la rédaction du guide au niveau régional. Les financements resteront valables quelques mois.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

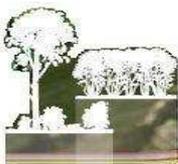
partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier terminée





- Journées d'information sciage mobile et plaquettes forestières



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

CRPF de l'Aude

Objet initial de l'action :

- Informer les propriétaires sur les possibilités de valoriser leurs bois par le sciage local.
- Développer un débouché économique pour de petits volumes de bois qui ne suffiraient pas à intéresser les scieries moyennes et importantes.
- Informer les propriétaires sur l'intérêt et la place de la plaquette forestière dans l'économie de la filière bois.



Référence :

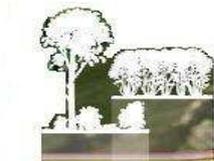
- Réunions d'information et sensibilisation.
- Contacts techniques aides à la décision aux propriétaires.

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

Le 1^{er} mars 2011, le CRPF a tenu une réunion en salle à Salsigne sur la plaquette forestière. Avec l'aide de Bois Energie 66 et de Cosylva (Coopérative des sylviculteurs de l'Aude) partenaire de la SEMBE (Société d'Economie Mixte Bois Energie créée par les Communautés de communes du Haut-Cabardès et Haut-Minervois), les prix du marché de vente de plaquettes et les coûts de

Information des propriétaires privés sur les débouchés économiques de leurs bois.



production ont pu être détaillés. La place de la plaquette forestière dans l'économie locale du bois énergie a pu être précisée, ainsi que les conditions de son utilisation et son opportunité dans les projets sylvicoles. En fin de réunion les participants ont visité le site du chantier d'éclaircie à Roquefère et la plate-forme de stockage de la SEMBE à Villanière.

Le 8 juillet 2011, le CRPF a organisé une réunion à destination des propriétaires forestiers qui a rassemblé une trentaine de personnes autour d'un chantier de démonstration d'un scieur mobile sur la commune de Roquefère dans le secteur du plateau du Sambre.

Répercussions immédiates :

Sensibilisation des propriétaires au fait que la plaquette forestière ne constitue pas à elle seule un débouché suffisant pour exploiter des parcelles boisées aux prix actuels de marché et pour des forêts difficiles d'accès comme sur le territoire de la Chartre. C'est un plus pour l'exploitation, une valorisation de déchet mais la culture énergétique est pour l'instant impossible.

Information des propriétaires présents sur les possibilités techniques et économiques du recours au sciage mobile.

Répercussions à long terme :

Favoriser la filière bois locale en développant des débouchés économiques adaptés à de petits volumes de bois et notamment de feuillus.

Commentaires

La réunion « plaquette forestière » a rassemblé une quarantaine de propriétaires privés. Il est ressorti des discussions que l'évolution des prix de vente de la plaquette forestière aura des conséquences fortes sur son utilisation et sur la concurrence qu'elle induira avec les autres produits de valorisations de déchets d'exploitation forestière (panneaux, pâte à papier...). Avant de mobiliser du « bois + » les coopératives et exploitants risquent d'utiliser pour l'énergie le bois qu'ils utilisaient pour la trituration, créant ainsi un renchérissement et un manque de pâte à papier et de panneaux dès que le prix de la plaquette dépassera celui de la trituration.

La réunion « scie mobile » a également été une réussite en participation avec environ une trentaine de propriétaires. Elle a pu faire la démonstration que pour de petits volumes à partir de 15m³ de bois, il est plus avantageux pour un propriétaire de passer par du sciage mobile qui peut proposer des prix plus

Meilleure
connaissance des
opportunités de
valorisation de la
ressource



Adaptation et
anticipation des
propriétaires aux
évolutions du marché.

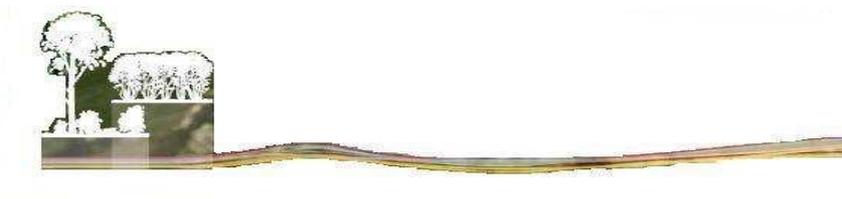


attractifs que les scieries fixes qui traitent des volumes importants et presque exclusivement de résineux.

Ce mode de travail permet également de mieux rémunérer bucheron et débardeur, voire même de faire appel à de la traction animale, tout en vendant ensuite le bois scié moins cher qu'en scierie traditionnelle.

Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	5	5	0
Coûts travail animateur en euros TTC	642	642	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	3 285	3 285	0
Frais de déplacements	0	0	0
TOTAL TTC	3 927	3 927	0



FICHE EVALUATION ACTION
Journée sciage mobile et plaquette forestière

GENERALITE

Objectif initial

2 journées d'information du CRPF sur deux thèmes intéressants les propriétaires forestiers : une sur le sciage mobile et l'autre sur la plaquette forestière.

Objectif final

Mieux informer les propriétaires sur les possibilités économiques de valorisation de leurs ressources.

Type d'action

- Sensibilisation, promotion
- Travaux
- Etude

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires

FINANCES

somme initiale	3927
somme utilisée	3927

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur Deux thématiques bien ciblées qui ont attiré et intéressé les participants, essentiellement des propriétaires forestiers.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

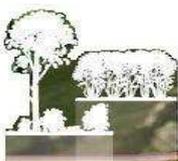
partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier terminée





- Animation vers les propriétaires pour favoriser les travaux d'exploitation



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès, Conseil Général de l'Aude

Objet initial de l'action :

- Poursuivre le travail initié sur le regroupement foncier et la recherche de zones à potentiel pour la sylviculture de feuillus.
- Information générale aux propriétaires qui contactent la Charte en vue de favoriser si c'est possible l'exploitation des parcelles boisées.



Références :

- Réunion CRPF sur le foncier morcelé en 2008.
- Animation foncière sur le petit parcellaire d'une zone d'intérêt en 2009.

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

- Lien entre propriétaires et Conseil Général pour les dossiers de remboursement de frais de transactions (petites cessions de parcelles forestières).
- Recueil des données de cadastre et coordonnées de propriétaires auprès des mairies.
- Contact avec les propriétaires sur le regroupement foncier, les possibilités de cessions et d'échanges de parcelles.

Poursuite du travail engagé pour finaliser les dossiers de remboursement et contacts aux propriétaires.



- Deux zones principales de travail : la zone déjà identifiée en 2009 entre Mas Cabardès et Latourette Cabardès et une seconde zone à Cabrespine, secteur de Lanoux sur sollicitation du groupement forestier de Cabrespine.

Répercussions immédiates :

- Sensibilisation des propriétaires aux possibilités d'exploitation forestière de leurs parcelles pour générer éventuellement un complément de revenu.
- Connaissance du dispositif d'aide du CG11 sur les frais de transactions foncière dans le cadre de l'animation mise en place par la Charte.
- Aboutissement des dossiers de regroupements fonciers issus de l'action d'animation du programme précédent.



Répercussions à long terme :

- Favoriser l'exploitabilité des zones étudiées en diminuant le nombre de petites parcelles, en limitant les enclaves et en créant des ensembles plus grands dont l'intérêt économique est supérieur, améliorant la mobilisation des propriétaires.

Contact des propriétaires et regroupement foncier pour une meilleure exploitabilité

Commentaires

La poursuite de l'animation auprès des propriétaires forestiers sur la zone identifiée en 2009 comme à potentiel a finalement permis de regrouper 9 parcelles appartenant à 2 propriétaires à un ensemble de parcelles d'un troisième propriétaire. Ce regroupement fait 17,7 Ha et appartient maintenant à un unique propriétaire.

Deux dossiers de remboursement ont été constitués avec le Conseil Général de l'Aude pour ce propriétaire.

A cette zone de flanc de montagne allant du village de Mas Cabardès au village de Latourette Cabardès vient s'ajouter cette année une zone boisée de la commune de Cabrespine dans le secteur dit de Lanoux.

Après avoir recueilli les données cadastrales, l'animateur a contacté 7 propriétaires de la zone de Lanoux à la demande du Groupement Forestier de Cabrespine qui possède des parcelles enclavées à résorber prioritairement pour une future exploitation du groupement forestier sur ce secteur soumis à plan de gestion.

Un seul propriétaire a répondu à cette heure ce qui rend difficile la concrétisation du projet de regroupement.

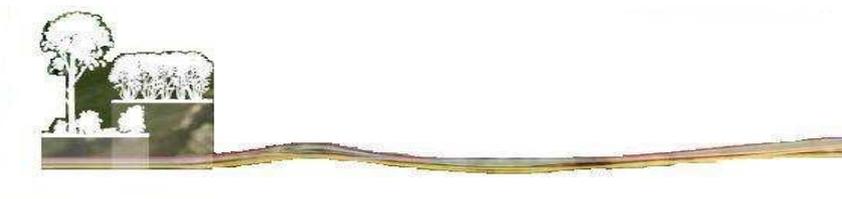
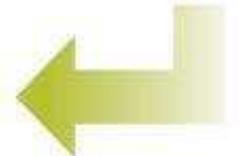
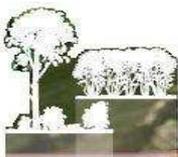


Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	28	28	0
Coûts travail animateur en euros TTC	3 596	3 596	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	0	0	0
Frais de déplacements	200	0	200
TOTAL TTC	3 796	3 596	200



FICHE EVALUATION ACTION
Animation pour favoriser les travaux d'exploitation

GENERALITE

Objectif initial

Informers les propriétaires d'une zone à potentiel pour la production de bois de châtaignier du regroupement foncier à mettre en œuvre pour tirer un meilleur revenu de leurs possessions.

Objectif final

Faciliter l'exploitation forestière sur la zone sur le long terme.

Type d'action

- Promotion • Travaux • Etude
- Sensibilisation,

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires 5

FINANCES

somme initiale	3796
somme utilisée	3596

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur Travail dépendant fortement de la mobilisation des propriétaires. A replacer dans le cadre d'une action plus ciblée sur la desserte ou le foncier.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

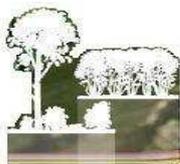
partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN satisfaisant mitigé

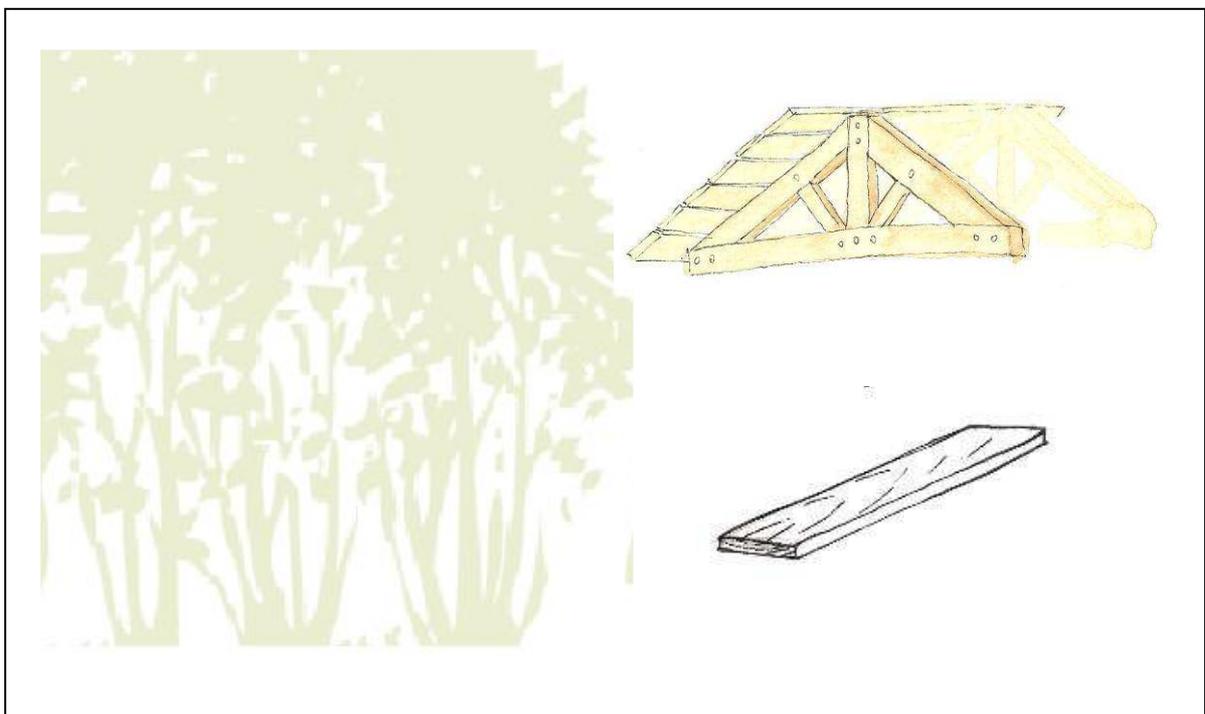
AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier Terminée

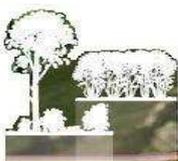




Objectif 3 : Encourager / Créer une Filière Bois Châtaignier à l'échelle du Territoire



- **Réalisation de mobilier bois**





- Réalisation de mobilier bois

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre : Menuisier Yves ROUCH (Cavanac)

Objet initial de l'action :

- Sensibilisation des élus à la filière bois locale du châtaignier.
- Expérimenter une réalisation à la portée financière de petits villages.

Référence :

- Rénovation des lavoirs du territoire,
- Vidéo reportage sur la filière bois,
- La Semaine du Bois 2009
- Réunion d'information sur la construction bois (URCOFOR)
- Fêtes de la Forêt et du Bois 2008 et 2009



Adapter les
expérimentations en
faveur de la filière bois
aux attentes et aux
moyens des
collectivités locales

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

- Recensement des menuisiers proches du territoire
- Rédaction d'appel à propositions de mobilier bois en châtaignier local
- Restitution des meubles en présence du menuisier et d'élus.



Répercussions immédiates :

- Communication sur une réalisation concrète à la portée des élus du territoire
- Démonstration d'utilisation de bois local pour du petit patrimoine communal

Répercussions à long terme :

- Renforcement potentiel de la qualité paysagère du territoire si les élus se saisissent de cet outil. Les meubles sont destinés à être installés en extérieur.
- Développement de l'utilisation du bois local.

Proposer des solutions à avantages multiples : fonctionnels, paysagers et économiques.

Commentaires

L'intérêt de cette action a été de démontrer que l'on peut utiliser le bois de feuillus local pour réaliser de beaux ouvrages de qualité et à des prix compatibles avec les moyens financiers de petits villages et pouvant renforcer l'attrait paysager de ceux-ci.

Parmi différents modèles de meubles bois proposés en réponse à l'appel d'offres, deux bancs ont été choisis pour leur simplicité et leur capacité à répondre à la demande majoritaire des élus.

Ces deux meubles confectionnés par un artisan local seront exposés pour servir de modèles et inciter les élus à en commander pour leurs communes. Un point intéressant à noter est la faible différence de prix entre les meubles en bois local non traité et réalisés par un artisan local (environ 800 euros) et leurs équivalents en métal achetés sur catalogue (environ 700 euros).

Ci-dessous les deux meubles réalisés :

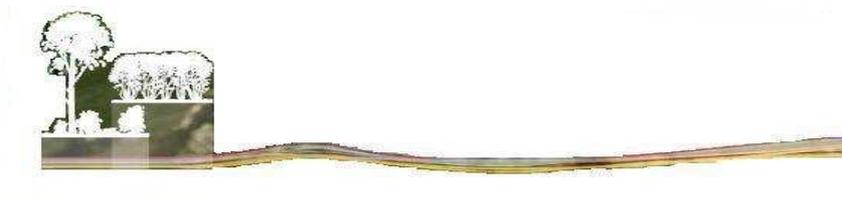
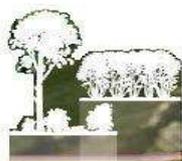




Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	25	25	0
Coûts travail animateur en euros TTC	3 211	3 211	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	1 600	1600	0
Frais de déplacements	200	0	200
TOTAL TTC	5 011	4 811	200



FICHE EVALUATION ACTION
Réalisation de mobilier bois

GENERALITE

Objectif initial

Expérimentation de confection de meuble bois utilisable par les communes du territoire en bois local.

Objectif final

Renforcer l'utilisation de bois local et ainsi la filière bois, notamment autour du châtaignier.

Type d'action

- Sensibilisation, Promotion
- Travaux
- Etude

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises propriétaires

FINANCES

somme initiale	5011
somme utilisée	4811

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur 3 entreprises ont répondu à la consultation mais peu d'élus ont participé au rendu. Pas de commande d'autres meubles bois à l'heure actuelle.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

partenaire 3.....

BILAN satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

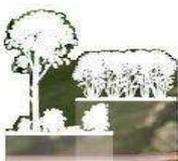
à poursuivre à modifier Terminée



Objectif 4 : Organiser / Favoriser une filière châtaignes



- Réunion d'information sur la production de châtaignes





- Réunion d'information sur la production de châtaignes



Maître d'ouvrage :

Communauté de communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Communauté de communes du Haut-Cabardès

Objet initial de l'action :

- Apporter des connaissances techniques aux producteurs.
- Favoriser le développement des projets de production et commercialisation.
- Développer une activité sur la production de châtaignes.

Référence :

- Réunion à la SICA du Carroux avec le SUAMME.
- Contact avec les propriétaires et visites de terrain.
- Information sur les techniques de greffes lors d'une sortie de terrain avec démonstration.



Apporter des conseils techniques

Evaluation de l'action

Travail effectué :

- Recherche des producteurs de châtaignes actifs ou potentiels sur le territoire et d'intervenants qualifiés.
- Travail sur le contenu de l'intervention avec le prestataire.
- Animation de la réunion.
- Diffusion des infos et documents aux producteurs.
- Visites de terrains sur les châtaigneraies en rénovation.



Promouvoir les échanges entre producteurs



Répercussions immédiates :

- A l'occasion de la réunion (8 personnes présentes), 5 producteurs du territoire ont pu bénéficier de l'expérience du SUAMME et du CETA castanéicole de l'Hérault à travers un échange en salle et une visite de terrain sur une parcelle récemment remise en production à Castans.
- Conforter les propriétaires dans leur démarche de projets.

Répercussions à long terme :

- Développement de la filière de production de châtaignes.

Commentaires

Le nombre de producteurs actifs sur le territoire est encore assez réduit (une dizaine), cependant on trouve parmi eux des personnes très motivées qui font avancer leurs projets de rénovation d'anciennes châtaigneraies et commencent déjà à récolter de petites quantités de fruits. Ces derniers se sont inscrits d'eux-mêmes dans une démarche lourde de rénovation qui prendra encore plusieurs années mais dont le potentiel est réel.

Aujourd'hui ces producteurs sont assez isolés, ne bénéficient pas d'aide extérieure et disposent de peu de moyens matériels.

Un pas important dans la structuration de la filière sera de fédérer ces acteurs au sein d'une structure commune qui leur permettra ensuite de faire valoir leur droit à des aides financières notamment régionales. Une telle structure a déjà existé il y a une vingtaine d'années et c'est un objectif aujourd'hui d'arriver à la relancer.

Techniquement, l'aide du SUAMME et du CETA castanéicole de l'Hérault est précieuse : densité des arbres à conserver, techniques de tailles, d'élagage, de greffe, de soin des maladies (chancre de l'écorce), tri et transformation des fruits ramassés...etc...



Fédérer les porteurs
de projets pour les
aider financièrement

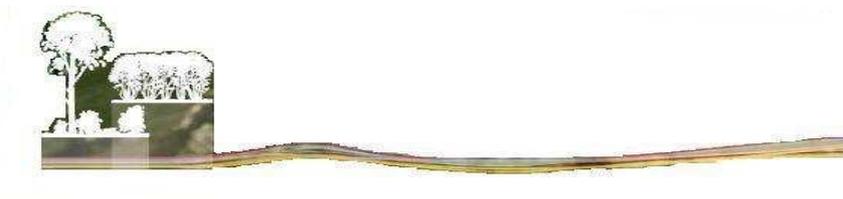
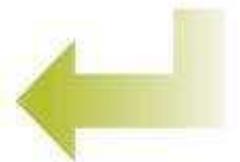
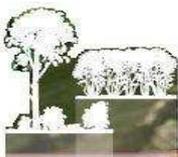


Tableau d'Evaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	25	25	0
Coûts travail animateur en euros TTC	3 211	3 211	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	500	500	0
Frais de déplacements	100	100	0
TOTAL TTC	3 811	3 811	0



FICHE EVALUATION ACTION

Réunion d'information sur la production de châtaigne

GENERALITE

Objectif initial

Formation technique sur la production professionnelle de châtaigne aux propriétaires porteurs de projets.

Objectif final

Augmenter la production de châtaigne du territoire et l'orienter vers la qualité pour la commercialiser.

Type d'action

• Sensibilisation, Promotion

• Travaux

• Etude

Action terminée

OUI

NON

Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI

NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public

1

entreprises

1

propriétaires

5

FINANCES

somme initiale

3811

somme utilisée

3811

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur

Action en adéquation avec les attentes des propriétaires. Permet d'obtenir une information diffusable après coup. Peu de concernés en lien avec le petit nombre de porteur de projet sur le territoire.

partenaire 1.....

partenaire 2.....

partenaire 3.....

partenaire 4.....

BILAN

satisfaisant

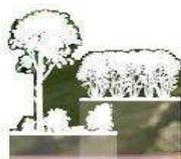
mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre

à modifier

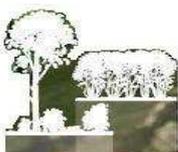
Terminée



Objectif 5 : Structuration locale du Bois Energie



- ***Réunion de promotion des petites chaudières bois***





- Réunion de promotion des petites chaudières bois



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Objet initial de l'action :

- Informer un public de professionnels et élus sur le matériel disponible de chauffage bois pour les petites installations.
- Communiquer sur le lancement réussi de la SEMBE.
- Promouvoir le bois énergie quelque soit le type de combustible.

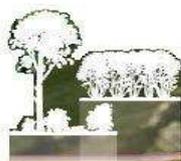
Référence :

- Conférence bois énergie (Fête de la Forêt 2009).

Evaluation de l'Action

Travail effectué :

- Travail pour rassembler les intervenants et sur le contenu des interventions en lien avec eux.
- Animation des discussions lors de la réunion le 14 octobre 2010.



Données pratiques
sur le chauffage au
bois individuel



- Présentation d'une opération de broyage bois plaquettes sur la plate-forme de stockage de la Communauté de communes du Haut-Cabardès gérée par la SEMBE.
- Présentation de chaudières de démonstration (Hargassner et Guntamatic).
- 22 participants.

Répercussions immédiates :

- Promotion du chauffage au bois.
- Argument de décision pour installer une chaudière bois.
- Echanges entre professionnels locaux de la filière.

Répercussions à long terme :

- Développement de la filière bois énergie pour le marché des installations individuelles.

Meilleure communication et promotion de la filière mise en place sur le territoire et dans le département.

Commentaires

Le démarrage de la filière bois déchiqueté sur le département se déroule de manière encourageante pour les installations collectives mais se heurte à des difficultés pour les installations personnelles et de petites tailles, notamment à cause du coût d'investissement élevé mais aussi d'une méconnaissance des types de combustibles et des matériels utilisables.

Face à ce constat, le but de cette action est de renforcer la lisibilité du marché des installations individuelles tout en rassemblant des professionnels travaillant sur le granulé, le bois bûche et la plaquette pour montrer le dynamisme de la filière et rassurer élus et autres professionnels sur les capacités d'approvisionnement.

Cette communication est également importante car les petites installations bois à plaquettes sont consommatrices de bois forestiers et sont à même de le payer à son juste prix contrairement aux installations de plus grande taille qui offrent encore aujourd'hui des prix trop bas.

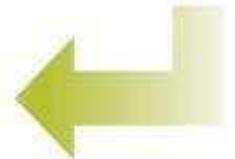
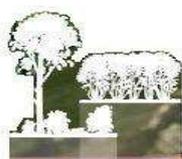
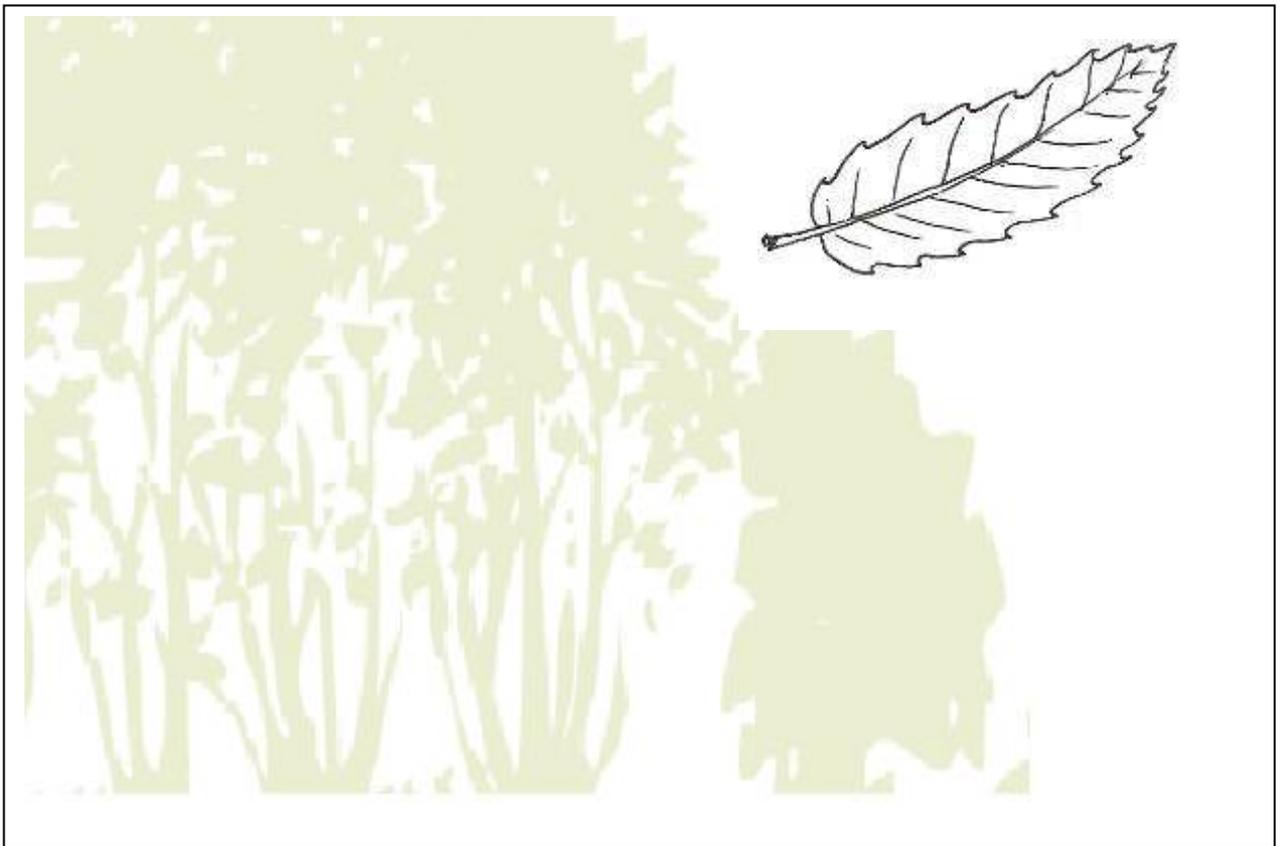


Tableau d'évaluation Financière

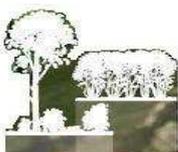
	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	25	25	0
Coûts travail animateur en euros TTC	3 211	3 211	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	0	0	0
Frais de déplacements	200	200	0
TOTAL TTC	3 411	3 411	0



**Objectif 6 : Vie de la charte, communication et accueil
du public en forêt**



- **Fête de la Forêt et du Bois**





- Fête de la Forêt



Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Haut-Cabardès

Maître d'œuvre :

Communauté de communes du Haut-Cabardès et prestataires

Objet initial de l'action :

- Reconduire cette manifestation qui avait connu un bon succès en 2009 auprès du public afin de continuer à le sensibiliser et le rassembler autour du thème de la forêt.
- Présenter le travail de la Charte.

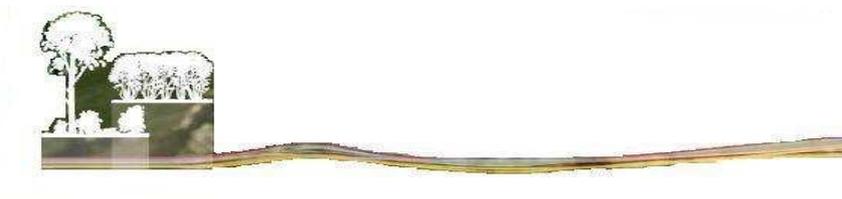
Référence :

- Fête de la Forêt et du Bois 2008 et 2009.
- Accueil de public en forêt avec accrobranche 2007.

Evaluation de l'action

Travail effectué :

- Organisation matérielle de la journée : rassemblement des prestataires, décoration de la salle, travail sur le contenu des interventions avec les prestataires et partenaires.



Avoir à disposition un
outil de
communication
attractif



- Animation du stand bois énergie.
- Communication sur l'annonce de la journée : article, radio, affiches.

En résumé étaient proposés : des jeux en bois (lots à gagner), des promenades avec les lamas de la Montagne Noire, un contact avec les animaux de la ferme (vache, veau, agneaux), des ventes de produits locaux, des contes, un espace mini-conférences, plusieurs stands (bois énergie, librairie sur le thème de la forêt avec exposition de photos, stand commun de la Fédération des Chasseurs de l'Aude, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et du Syndicat d'Initiative), buvette animée par les jeunes du territoire et le tout dans une salle décorée avec des arbres et de la végétation, accompagné par des chants d'oiseaux.

Répercussions immédiates :

- Participation de la population, rassemblement autour du thème de la forêt.
- Animation locale bienvenue en milieu très rural.
- Renforcement de la visibilité de la Charte forestière.
- Information délivrée sur divers thèmes en lien avec la forêt : énergie, randonnée, ornithologie, chasse et construction bois.

Répercussions à long terme :

- Meilleure sensibilisation de la population pour le travail réalisé par la charte forestière.
- Meilleures connaissances de la population des partenaires de la charte et acteurs de la forêt.
- Sensibilisation aux actions menées, à l'importance de la valorisation des ressources bois et forêts.

Commentaires

La Fête de la Forêt est la délicate juxtaposition de deux intérêts pour la Charte : faire venir le grand public en nombre pour le sensibiliser à l'action de la Charte d'une manière générale et faire passer autant d'information un peu plus technique que possible à ce public par la même occasion.

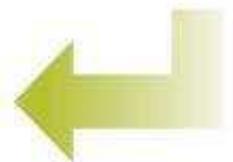
Cette année la Fête de la Forêt a été orientée à destination des enfants et des familles car ils sont en demande d'animations spécifiques sur le territoire et c'est un bon moyen de faire venir le grand public.

Le résultat en a été une journée riche en animations pour les enfants : animaux de la ferme, rencontre avec les Lamas de la Montagne Noire, contes sur le thème de la forêt, jeux en bois, le tout dans un décor et une ambiance forestière. Alliés à cet aspect ludique, étaient proposées des mini-conférences sur des thèmes plus techniques comme la construction bois, les sites de randonnée, les oiseaux du milieu forestier, le bois énergie, la pratique de la chasse.

Faire circuler
l'information sur le
territoire lors
d'évènements



Faire connaître au
public les autres
acteurs et partenaires
de la charte



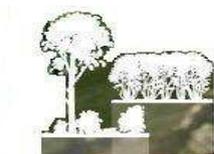
On retiendra une belle participation à cette journée d'environ 200 personnes. Les résultats sont à nuancer comme toujours sur l'information technique effectivement transmise, ici en mini-conférence.

Quelques photos :



Tableau d'évaluation Financière

	Prévisionnel	Effectués	Restant
Nombre de jours de travail de l'animateur	30	30	0
Coûts travail animateur en euros TTC	3 853	3 853	0
Coûts Prestataires en Euros TTC	4 000	2270	1730
Frais de déplacements	300	110,24	189,76
TOTAL TTC	8 153	6 233,24	1919,76



FICHE EVALUATION ACTION
Fête de la Forêt

GENERALITE

Objectif initial

Sensibiliser un public toujours plus large à la ressource que constitue la forêt et le bois pour les territoires.

Objectif final

Faire connaître la Charte Forestière à un public plus large

Type d'action

- Promotion Sensibilisation,
- Travaux
- Etude

Action terminée

OUI NON Échéance

IMPLICATION LOCALE

Implication des acteurs concernés

OUI NON

Nombre de personnes impliquées

Organisme public entreprises particuliers

FINANCES

somme initiale

8153

somme utilisée

6233,24

EVALUATION

jugement des partenaires

Animateur

Cette année, thématique « enfants et familles » et sur une période traditionnellement faible en animation sur le territoire. Bon succès.

Partenaire 1.....

Partenaire 2.....

partenaire 3.....

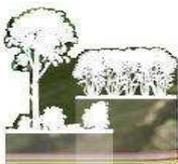
partenaire 4.....

BILAN

satisfaisant mitigé

AVENIR de l'action

à poursuivre à modifier Terminée



Conclusion du programme 2010

Les actions du programme 2010 se sont poursuivies jusqu'en 2011 en raison d'un glissement progressif du calendrier au fur et à mesure des quatre années du programme. En effet le principe d'étendre le déroulement des actions sur une année introduit une difficulté : le programme d'action de l'année en cours n'est pas fini et déjà il faut préparer le programme suivant avant d'avoir le bilan définitif des actions en cours afin de pouvoir solliciter les financements dans les temps. Sinon on retarde un peu la constitution du nouveau programme et cela décale le calendrier général, c'est ce qui s'est produit dans notre cas à plusieurs reprises.

Ce dernier programme annuel a tendu vers une certaine continuité et vers la finalisation des actions principales sur la mobilisation de la ressource bois déjà initiées, sans lancer de nouveaux travaux que nous n'aurions pas eu le temps de mener à terme en un an. Ce programme a permis plusieurs avancées importantes :

- La poursuite des coupes d'exploitation de bois initiées en 2009.
- La poursuite de l'activité de la filière bois énergie avec un développement du chiffre d'affaire et de la qualité des produits.
- Le succès de la fête de la forêt basée sur une animation d'une journée en période hivernale traditionnellement pauvre en manifestations et dédiées aux familles avec de nombreuses animations pour les enfants.
- Une information importante qui n'avait jamais été faite aux propriétaires du territoire sur le sciage mobile.
- La finalisation de l'étude sur la grande propriété forestière du périmètre de la Charte.

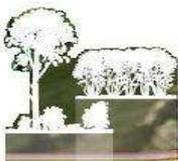
Au moment de l'établissement de ce bilan, seule l'action concernant les pages locales du guide bois bûches n'a pas encore été réalisée. Elle le sera un peu plus tard quand la rédaction du guide au niveau régional aura progressé. Les crédits affectés seront valables suffisamment longtemps pour le permettre.

2007 : Premières actions surtout axées sur la connaissance du territoire et de la ressource bois (typologie des stations de châtaigniers, étude Alcina).

2008 : Un effort vers plus de communication pour faire connaître la charte forestière et ses travaux (panneaux de communication, film sur la filière bois, Fête de la Forêt).

2009 : Un recentrage sur le travail de fond pour mieux mobiliser la ressource et les propriétaires forestiers privés.

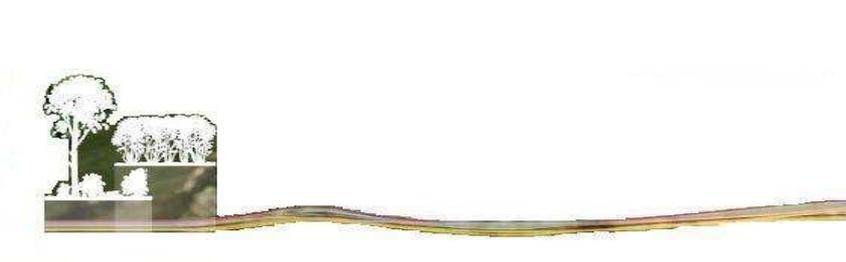
2010/2011 : Un travail en continuité sur la mobilisation avant le bilan de la première phase d'action de la charte forestière (2007/2011) et la réactualisation globale des objectifs stratégiques.



ANNEXES



- *Les avancées de la charte depuis son commencement*





Les avancées de la charte depuis son commencement



Introduction :

Voici une liste des actions et des avancées à porter au crédit de la Charte Forestière de Territoire du Haut-Cabardès et Haut-Minervois au cours de ses années de fonctionnement de 2007 à 2011 et classées par objectif.

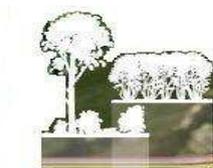
La filière bois de châtaignier

2006 :

- Une opération d'amélioration de peuplement est réalisée et montrée aux propriétaires.
- Une étude typologique du châtaignier en Montagne Noire est réalisée sur un échantillon de 100 placettes par le bureau d'expert forestier Alcina, ceci afin d'apporter un outil de diagnostic des différents types de peuplements que l'on peut rencontrer sur le territoire.
- Présentation des résultats de l'étude durant 2 journées de sensibilisation.

2007 :

- L'étude d'Alcina sert de base à une étude de l'Institut Forestier National sur l'autécologie du châtaignier en Montagne noire étudiant l'impact des facteurs environnementaux sur la qualité des peuplements rencontrés dans le but de pouvoir déterminer le potentiel des stations pour le châtaignier.
- Avec les données recueillies un guide pratique de sylviculture du châtaignier est réalisé pour les propriétaires.
- 23 propriétaires sont conseillés individuellement par l'animateur et un technicien du CRPF de l'Aude pour un total de 50 Ha analysés. De ces entretiens émergent 6 possibilités de projets d'exploitation (5 de coupe rase et 1 d'amélioration).
- Une étude est menée par la CCI de Carcassonne sur l'opportunité de l'installation d'une scierie à Lespinassière. En effet, il y a sur place une personne désireuse de démarrer une



entreprise de sciage locale mais manquant d'information et de visibilité sur ses réelles chances de succès.

- 6 parcelles de référence pour les taillis de châtaigniers sont identifiées dans un but de pédagogie vers les propriétaires et leur démontrer la plus value de l'amélioration.
- une journée de sensibilisation des propriétaires à la gestion sylvicole du châtaignier (parmi les 18 propriétaires présents à cette journée, 15 sont contactés ensuite par l'animateur dans le cadre des conseils techniques).
- Les bois coupés lors de l'opération d'amélioration de peuplement à Roquefère sont valorisés en partenariat avec la chambre des métiers et la CAPEB lors de la rénovation de 3 anciens lavoirs de village (Roquefère, Cubserviès et Labastide-Esparbairénque) et d'un fénial (en forêt départementale).
- Animation pour la création d'une plateforme de retournement pour camions a été conduite en partenariat avec l'ONF sur une parcelle de forêt communale à Roquefère pour rendre possible son exploitation. La plateforme a été réalisée.

2008 :

- 2 projets de coupes rases se réalisent : 8 Ha à Labastide Esparbairénque (1 propriétaire privé) et 6 Ha en forêt communale de Roquefère.
- 6 propriétaires contactés pour 108 Ha. De ces premiers entretiens ressortent une possibilité de plan simple de gestion sur 80 Ha, un projet de coupe rase sur des parcelles rassemblant 5 Ha et un projet de rattachement de 2 Ha à la coupe en cours à Roquefère. De nombreux autres contacts restent à prendre.
- Une réunion d'information générale sur les acteurs du milieu forestier et de l'organisation d'un chantier de coupe. Au moins 2 autres réunions doivent suivre.
- Une réunion avec les professionnels de la filière pour montrer les résultats de l'opération de rénovation des lavoirs, une visite de terrain sur les débouchés économiques pour le châtaignier dans les Pyrénées Orientales fin mars.
- Un film également sur la rénovation des lavoirs est réalisé et présenté.
- Une opération de promotion sur l'amélioration de peuplement reste à réaliser.
- La scierie de Mr Lucet a poursuivi son développement suite à l'appui fourni par l'étude de la CCI et ses volumes annuels de production ont doublé par rapport à 2007.
- Les bois coupés lors de l'éclaircie de St-Julien ont permis de réaliser, en plus des lavoirs et du fénial, une stèle pour commémorer l'activité de la mine d'or de Salsigne et des mineurs qui ont perdu la vie durant son fonctionnement. Cette stèle dont la structure entièrement réalisée en châtaignier a été construite grâce au travail de Mr Dauriac (charpentier) et Mr Lucet (scieur) deux professionnels du territoire et en cela a participé à illustrer l'utilisation du bois de châtaignier.

2009 :

- Journée d'accueil du public lors de la Semaine du bois régionale.
- Poursuite des projets de rénovation de lavoirs qui devraient se concrétiser fin 2010 ou début 2011.
- Journée de formation sur la construction bois avec l'URCOFOR le 23 oct.



- Grand programme de mobilisation initié pour connaître les grandes propriétés boisées du territoire et contacter les propriétaires pour relancer si besoin la gestion durable des parcelles. 3 actions : études des PSG, contact des propriétés de plus de 25Ha sans PSG, animation des 22Ha à 25Ha.
- Action foncière sur une zone à potentiel pour aménager le foncier et faciliter l'exploitation. 2 Projets de regroupement foncier en cours à Latourette Cabardès et Miraval, d'autres en préparation.
- Intégration des placettes améliorée de Roquefère au réseau d'étude CRPF et d'une placette en forêt départementale par l'ONF.

2010/2011 :

- Opération de démonstration d'emploi de bois de châtaignier pour la réalisation de mobilier en bois pouvant être mis en oeuvre par les communes du périmètre de la charte dont les ressources financières sont faibles. Suite à une consultation, un menuisier a été retenu et deux bancs en bois de châtaignier ont été confectionnés pour un coût comparable à celui du marché pour des bancs métalliques.
- Fin de l'étude menée sur la grande propriété forestière du territoire supérieure à 10Ha initiée en 2009 avec le CRPF de l'Aude. Cette étude comprenait aussi des contacts personnalisés avec les propriétaires avec diagnostic sommaire de leurs biens.
- Finalisation des dossiers de regroupements fonciers réalisés suite à l'animation foncière de 2009. Au total, deux opérations de rachats de parcelles ont pu permettre de passer de 3 propriétaires à un seul en regroupant 9 parcelles pour constituer un ensemble d'un seul tenant de 17,7 Ha sur la zone d'étude.
- Réunion d'information technique aux propriétaires forestiers sur les possibilités offertes par le sciage mobile, particulièrement indiqué pour les petits volumes de bois et le feuillu qui n'intéresse pas les grosses scieries.

La filière châtaigne

2007 :

- Une réunion d'information sur les techniques d'entretien et de rénovation de vergers.
- Prises de contacts avec des propriétaires et 5 visites de terrains.

2008 :

- Une journée de formation aux techniques de greffe et une journée de visite de coopérative agricole commercialisant des châtaignes (SICA du Caroux) et d'un producteur de châtaignes.
- Prise de contacts avec une douzaine de propriétaires se dirigeant vers des rénovations de vergers ou bien produisant déjà.
- Projet d'atelier de diversification en Haut-Minervois travaillant pour partie sur la châtaigne.



2009 :

- préparation de communication aux producteurs identifiés dans le cadre des journées prévue en Haut-Minervois. La formation n'a pas eu lieu en Haut-Minervois.

2010/2011 :

- Réunion d'information technique pour les porteurs de projets sur la production de châtaignes (élagage, soin aux arbres, ravageurs, greffe...) comprenant une visite de châtaigneraie rénovée.
- Plusieurs visites de châtaigneraies en cours de rénovation avec de bons potentiels et des porteurs de projets motivés. Il est évoqué avec eux la possibilité de relancer une ancienne association des castanéiculteurs de la Montagne Noire, aujourd'hui inactive.

La filière bois énergie

2006 :

- Visite de terrain avec les élus pour leur montrer une chaudière à plaquettes de bois à Fraïsse sur Agout.
- Mise en place d'un Pôle d'Excellence Rurale (PER) sur les énergies renouvelables portant sur la construction d'une plateforme de stockage à Villanière et une chaudière à plaquettes de bois à Salsigne.

2007 :

- Le territoire est labellisé PER, la plateforme est construite ainsi que le réseau de chaleur du lotissement de Salsigne.
- Organisation de l'approvisionnement en bois énergie de la chaudière (prestataire pour achat de bois, broyage et transport).

2008 :

- Une société d'économie mixte : la SEMBE est chargée d'assurer l'approvisionnement en bois énergie de la chaudière de Salsigne et des chaudières de Grazailles (Carcassonne) et des Fontanilles (Castelnaudary) avec lesquelles des contrats sont nouvellement signés. L'approvisionnement passe de 400 MAP (mètres cube apparent de plaquettes) à l'année pour Salsigne à environ 8000 MAP pour les trois chaudières. D'autres projets de chaudières à bois se précisent dans le secteur de la SEMBE, notamment à Carcassonne et Fanjeau.

Cette société constitue une des toutes premières initiatives dans le département à la fois dans le temps et en volumes de bois énergie distribués. Les effets positifs pour le territoire sont l'apport de ressources pour le territoire (loyer de la plateforme de stockage, emploi de personnel facturé à la SEMBE et taxe professionnelle), les débouchés de valorisation de déchets de l'exploitation forestière.



- Etude du séchage de plaquettes à l'air libre pour améliorer la gestion des stocks et des approvisionnements.

2009 :

- Bilan carbone de l'activité de la SEMBE est calculé et s'avère très positif : si on compare les solutions de chauffage présentes sur le territoire, le bois est 50 fois moins émetteur de CO2 que les énergies fossiles traditionnelles.
- Durant l'hiver 2009/2010 la SEMBE fournit les chaudières de Salsigne, Grazailles (Carcassonne), Fontanilles (Castelnaudary), L'Avenir (Port la Nouvelle) et fait une première livraison de test à la Maison de retraite de Fanjeaux dont elle a obtenu le contrat. 4 particuliers sont aussi livrés.

2010/2011:

- La fin de la saison de chauffe 2009/2010 voit la SEMBE remise en concurrence pour les chaudières de son principal client. Elle réussit à être confirmée comme fournisseur sur ces contrats malgré une concurrence forte et une baisse importante des prix.
- La SEMBE continue en parallèle son lobbying pour l'utilisation du bois énergie et permet à l'hôpital de Carcassonne d'opter pour 30% d'énergie bois sur son futur site de Montredon à Carcassonne.
- Réunion de promotion des petites chaudières à bois aux Ilhes-Cabardès le 14 octobre 2010 pour une trentaine de participants essentiellement des professionnels.
- Réunion d'information sur la plaquette forestière à destination des propriétaires forestiers le 1^{er} mars 2011, afin de montrer dans quels cas ce produit peut constituer une ressource pour les forestiers et avec quelles contraintes économiques.

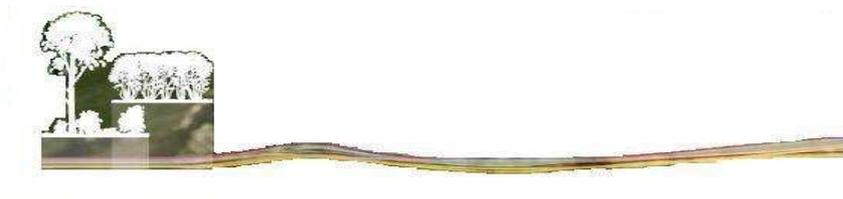
Communication, accueil du public en forêt

2006 :

- Information passée aux propriétaires lors du chantier expérimental de St-Julien.

2007 :

- Guide sylviculture du châtaignier distribué largement.
- Journée accrobranche pour le public, activité ludique permettant de toucher un public plus large que les propriétaires de bois, capable de sensibiliser à la valeur de la forêt.
- Communication également lors des journées d'information sur la gestion sylvicole et agricole du châtaignier.
- Mise en place du site Internet commun aux 3 chartes forestières en collaboration avec la charte du Chalabrais et celles de Suberaie des Aspres et Albères. Ce site propose les téléchargements des documents relatifs aux chartes (bilans d'actions, diagnostics et



orientation...), informe sur les actualités des trois territoires, les dates des réunions et bien d'autres informations.

2008 :

- Une grande journée d'accueil du public en forêt au lac de Pradelles cabardès remplace la journée accrobranche en l'élargissant. Cette fois on trouve à cette journée : de l'accrobranche, des ballades à cheval et en calèche, des jouets en bois, de la lecture de paysage, des musiciens, un conteur clown, des stands d'artisans locaux et de la charte forestière auquel est présenté le film sur la rénovation des lavoirs et du férial et distribué le guide de sylviculture du châtaignier. Environ 300 personnes participent à cette journée, venant des environs de Carcassonne, de Montagne Noire ou du Tarn.
- Réalisation de brochures d'une page recto-verso sur les communes de la charte forestière, leurs ressources forestières et les actions menées.
- Une exposition de panneau sur la charte, ses actions, ses partenaires et sur l'exploitation du châtaignier est conçue. Elle est présentée notamment lors de la fête de la châtaigne à Castans, le 26 octobre 2008.
- Présentation de la filière bois énergie à des étudiants élèves ingénieurs lors d'une visite de site organisée par Mr Oger de l'Université de Toulouse.
- Présentation en salle et sur le terrain de la charte forestière aux étudiants en BTS : « Gestion et protection de la nature » du lycée Charlemagne (Carcassonne) en collaboration avec Mathieu Chanut du CRPF, le 13 novembre 2008.
- Présentation sur le terrain de la charte et de la filière bois énergie à une formation de personnel de l'équipement (DDE-DDA), organisée par JP Gleize, le 14 novembre 2008.

2009 :

- Fête de la forêt et du bois en septembre 2009 sur 3 jours rassemble 300 personnes.
- Participation à des événements ponctuels : Journées de l'Environnement le 11 octobre à Villegly, semaine du bois 2010.
- Contact sur le thème du bois énergie pour diffuser l'expérience de la SEMBE.

2010/2011 :

- Fête de la Forêt en février 2011 qui a rassemblée sur une journée à destination des familles et des enfants environ 200 personnes.

Note : des documents détaillés sont disponibles pour la plupart des actions : fiches techniques propriétaires, comptes rendus de réunions, photos, documents papier distribués aux producteurs de châtaignes, étude cadastrale, ...etc... Ces documents représentent une somme de données trop importante pour figurer dans ce bilan et toutes les données (notamment personnelles) n'ont pas vocation à être diffusées largement. Prendre contact avec l'animateur pour toute demande spécifique.



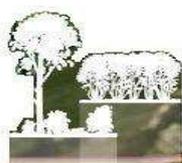
Financements

Les montants financiers dépensés pour les programmes d'actions année par année et les recettes correspondantes sont les suivants :

DEPENSES (Euros TTC)	2007	2008	2009	2010/2011	TOTAL
Amélioration de la qualité des peuplements	26 183	3 153	1 728	0	31 064
Mobilisation de la ressource bois	4 872	15 260	31 283	16 108	67 523
Structurer une filière bois de châtaignier	1 252	4 690	2 280	4 811	13 033
Filière production de châtaignes	1 027	1 001	760	3 811	6 599
Filière bois énergie	4 100	6 390	2 280	3 411	16 181
Communication, vie de la Charte	5 248	20 924	12 350	6 233	44 755
TOTAL	42 682	51 418	50 680	34 374	179 154

RECETTES (pourcentage)	2007	2008	2009	2010/2011	TOTAL
Autofinancement collectivités	20%	30%	30%	22%	26%
Conseil Général de l'Aude	11%	30%	35%	22%	26%
Conseil Régional Languedoc-Roussillon	19%	40%	35%	28%	31%
Europe (Leader+ et Feader)	50%	0%	0%	28%	17%

RECETTES (euros TTC)	2007	2008	2009	2010/2011	TOTAL
Autofinancement collectivités	8 537	15 425	15 204	7 401	46 567
Conseil Général de l'Aude	4 821	15 425	17 738	7 663	45 647
Conseil Régional Languedoc-Roussillon	7 983	20 567	17 738	9 600	55 888
Europe (Leader+ et Feader)	21 341	0	0	9 710	31 051
TOTAL	42 682	51 418	50 680	34 374	179 154



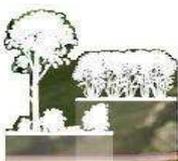
Conclusion générale

Les élus des Communautés de communes du Haut-Cabardès et Haut-Minervois, conscients de la grande ressource forestière de leur territoire largement inexploitée ainsi que des nombreux freins à une bonne mise en valeur de la ressource bois (massif forestier montagneux avec contrainte d'accès, de pente et de morcellement du foncier), ont choisi de mettre en œuvre une charte forestière pour travailler à lever ces freins et générer de nouvelles ressources pour leurs territoires.

La Charte s'est donc attelée à cet enjeu en travaillant de front sur plusieurs objectifs clés : relancer les chantiers d'exploitation forestière en zone feuillue, créer une filière châtaigne, créer une filière bois énergie, créer des débouchés locaux pour le bois de châtaignier, faire connaître au public l'existence de la Charte et informer sur son travail, enfin mieux connaître et qualifier la ressource bois disponible et ses possibles valorisations économiques, améliorer la qualité de la ressource et sa mobilisation.

La conclusion qui peut être faite sur l'ensemble du travail effectué durant ces quatre premiers programmes d'actions est la suivante :

- Les chantiers d'exploitation ont pu être relancés mais les débouchés économiques du bois coupé se situaient majoritairement au Portugal.
- Le développement de débouchés locaux pour les feuillus dans la construction, malgré des avancées intéressantes n'a pas permis de se concrétiser par exemple sur un projet public de construction bois.
- Le lancement de la filière bois énergie est une des grandes réussites de la Charte, la filière créée est aujourd'hui la principale initiative départementale de fourniture de plaquettes pour chaudières automatiques.
- La filière châtaigne ne dispose pas encore de suffisamment de porteurs de projets pour constituer réellement une dynamique collective, néanmoins plusieurs rénovations d'anciennes châtaigneraies vont aboutir ces prochaines années et un début d'activité existe d'ors et déjà. Un soutien technique a pu être apporté aux porteurs de projets en partenariat avec le SUAMME et le CETA castanéicole de l'Hérrault pour diffuser les pratiques professionnelles de production de châtaignes.
- La communication autour de la Charte peut se prévaloir de l'organisation de la Fête de la Forêt et du Bois trois années de suite et qui ont été un succès en terme de participation et ont été appréciées du public. L'exposition de panneaux de communication a été un outil pertinent et souvent utilisé.
- La connaissance de la forêt du territoire a beaucoup augmenté notamment sur les propriétés de plus de 10Ha.
- L'amélioration de la ressource a fait l'objet d'actions spécifiques dont le réel impact ne pourra se mesurer que dans quelques années sur les suites des chantiers de coupe



réalisés. Il sera alors possible de constater si les propriétaires se saisissent des outils qui leur ont été dispensés sur le dépressage et l'éclaircie.

- Enfin l'objectif de mobilisation de la ressource a donné lieu à nombre de contacts individuels avec les propriétaires ou au cours de réunions d'information, d'une opération de regroupement foncier et d'information générale. Une fois le schéma de desserte mis à jour fin 2011, il sera possible à l'avenir d'accentuer les efforts sur l'accessibilité.

On peut donc dire que même si tous les objectifs n'ont pas été pleinement atteints, le travail de la Charte aura permis d'aller largement dans le bon sens et d'obtenir quelques succès forts.

Une des difficultés de travailler sur un périmètre assez réduit comme ici sur une communauté de communes et 4 communes rattachées est le manque de porteurs de projets pour se saisir des outils que la Charte met en avant, à plus forte raison sur un territoire très rural comme le nôtre.

Il serait intéressant de considérer un élargissement de périmètre qui permettrait de toucher plus d'entreprises notamment celles qui utilisent la ressource bois afin de mettre en place des actions de filière qui soient plus intégrées de l'amont à l'aval, c'est-à-dire jusqu'à la transformation et l'utilisation finale de la ressource que l'on mobilise. L'approche de massif forestier serait aussi renforcée si elle prenait en compte une plus large partie de la Montagne Noire.

